

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ**  
**CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

**DATE :** 20/06/2020

**REFERENCE :** MARS N°2020\_59

**OBJET :** Renfort RH en Guyane

**Pour action**

Etablissements hospitaliers

SAMU / Centre 15

Service(s) concerné(s) :

**Pour information**

DGOS

ARS

SpF

DGCS

ARS de Zone

ANSM

Autre :

Mesdames, Messieurs,

La Guyane est passé au stade 3 de l'épidémie le 15 juin. La situation épidémique fait peser des tensions importantes sur les services de réanimation de la Guyane, notamment en ce qui concerne les ressources humaines. Une solidarité nationale vis-à-vis de ce territoire doit donc être mise en œuvre sans délai.

Dans ce contexte, un renfort en médecin réanimateur, anesthésiste réanimateur et infirmières ayant une expérience en réanimation, au profit des établissements de santé guyanais, est nécessaire.

Ainsi, il convient d'identifier des professionnels volontaires pour apporter leur appui à la Guyane. Pour ce faire, les professionnels concernés sont invités à se faire connaître auprès du centre de crise sanitaire à l'adresse suivante : [ccs-pole-ressources-humaines@sante.gouv.fr](mailto:ccs-pole-ressources-humaines@sante.gouv.fr)

Dans le cadre de cette mobilisation, les modalités de mise à disposition des professionnels volontaires devront être facilitées par leurs établissements de rattachement.

**Katia Julienne**

Directrice générale de l'offre de soins

**Pr. Jérôme Salomon**

Directeur Général de la Santé

*Signé*

*Signé*